

Vignoble de Champagne

viticulture

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de

la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n°13 – 8 juillet 2025

À RETENIR CETTE SEMAINE



PHENOLOGIE

Début fermeture de la grappe. La phénologie conserve 8 à 10 jours d'avance.

MILDIOU

Légère évolution sur feuilles, et rares symptômes vus sur grappes.

OIDIUM

La situation évolue peu. Gérer la fin de protection selon l'historique des parcelles et leur état sanitaire.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Quelques rares œufs et perforations vus au vignoble, hors confusion sexuelle. Risque G2 potentiellement présent en secteurs non confusés.

PARASITE EMERGENT

Scarabée japonais : premières détections en Alsace.



Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

https://www.r4p-inra.fr/fr/rapports-techniques-sur-les-resistances-en-france/

La note technique commune résistances est disponible ici :

https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/notes-techniques-a106.html



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Vous pouvez consulter la liste sur https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole.

Le réseau compte 132 parcelles observées cette semaine.





1. Données météo



Consultez régulièrement les prévisions Météofrance (https://meteofrance.com/) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (https://meteo.comitechampagne.fr/meteo/previsions).

2. Stades phénologiques



Début fermeture de la grappe

Les baies continuent de grossir et les grappes se ferment.

On compte en moyenne 3 semaines entre le début de la fermeture de la grappe et le début de la véraison. Le stade « début véraison » devrait donc être atteint durant la dernière décade de juillet.

Chardonnay, Pinot noir, Meunier : stade début fermeture de la grappe (BBCH 77).

Le développement végétatif conserve une avance de 8-10 jours par rapport à la moyenne décennale.



MILDIOU

1. Situation

Les parcelles les plus concernées par la présence de mildiou sur feuilles se situent en côte des Bar et, dans une moindre mesure, en Vallée de Marne. Quelques rares symptômes ont également été vus sur grappes dans l'Aube.

Sur le réseau RSBT, l'évolution de la maladie reste lente, un peu plus de 17 % des parcelles sont concernées par la présence de symptômes sur feuilles (contre 15 % la semaine dernière), et 2 % par du rot brun. La fréquence d'organes touchés reste généralement faible, de même pour l'intensité. La situation est semblable sur les autres réseaux

Un nouvel épisode pluvieux, assez actif, a été enregistré au vignoble les 5-6-7 juillet. L'ouest et le nord du vignoble sont à nouveau les zones les plus arrosées. Les cumuls sont localement importants avec plus de 60 mm. D'après les abaques d'incubation, les symptômes correspondant sont attendus sur feuilles en début de semaine prochaine. Des taches pourraient être visibles notamment sur jeunes feuilles (broues, entre-cœurs) dans les secteurs les plus arrosés. Un rognage limitera leur présence. Les baies ne sont presque plus sensibles actuellement, donc les dégâts de rot brun devraient être limités.

2. Analyse de risque

Quelques évènements pluvieux ont ponctué juin et le début du mois de juillet, mais la phénologie de la vigne est maintenant bien avancée. Le risque demeure donc faible, et localement modéré dans les secteurs les plus arrosés.

La sensibilité des grappes sera nulle à la fermeture complète de la grappe. Actuellement, des contaminations sont toujours possibles, mais elles resteraient limitées à quelques baies (rot brun).

Surveillez les sorties de taches sur feuilles, ainsi que l'évolution des prévisions météo, et notamment les risques orageux.



3. Gestion alternative du risque



En parcelles saines ou peu touchées, il est possible d'allonger les cadences de renouvellement, jusqu'à l'annonce des prochaines pluies.

Faites des contrôles réguliers de l'état sanitaire du feuillage jusqu'à début véraison. En cas de dégradation, il sera important de prendre en compte le risque mildiou une dernière fois, pour accompagner au mieux la fin de saison et assurer un feuillage principal fonctionnel le plus longtemps possible pour une bonne mise en réserve.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles Vigne | DRAAF Grand Est





1. Situation

La surveillance des parcelles se poursuit.

La situation a peu évolué depuis le dernier bulletin. Fréquence et intensité restent généralement faibles. Dans les parcelles concernées, le mycélium se développe à la surface des baies déjà contaminées.

Sur le réseau RSBT, 4 parcelles présentent actuellement des symptômes sur grappes, soit un peu moins de 3 % des parcelles. Il s'agit de parcelles à antériorité d'attaque sur grappes. La situation est équivalente sur les autres réseaux.



2. Analyse de risque

Il est possible de stopper la protection dans les parcelles sans symptômes et sans historique. Faire un dernier contrôle de l'état des grappes pour définir la stratégie de fin de protection.

Restez vigilant dans les parcelles/secteurs à historique. L'oïdium peut continuer à se développer à la surface des baies déjà contaminées.

La sensibilité des baies à de nouvelles contaminations est nulle à partir du stade « grains de pois ».



3. Gestion alternative du risque

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oïdium.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles Vigne | DRAAF Grand Est



Il existe des produits de biocontrôle, dont certains peuvent avoir une efficacité partielle.



LE GROUPE OIDIUM / VIGNE / AZA-NAPHTHALENES (AZN) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.





Pour connaître les symptômes, la biologie, l'épidémiologie du mildiou et de l'oïdium, consultez les fiches suivantes :

https://ephytia.inra.fr/fr/C/6094/Vigne-Mildiou-Plasmopara-viticola

https://ephytia.inra.fr/fr/C/6091/Vigne-Oidium-Erysiphe-necator



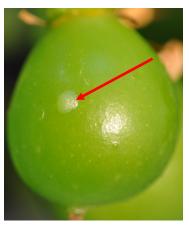
TORDEUSES DE LA GRAPPE

1. Situation

Le vol se poursuit au vignoble, mais il touche à sa fin pour les Cochylis, et peine à démarrer pour les Eudémis. Les conditions météo redeviennent plus favorables à l'activité des papillons.

De rares œufs ont été vus (Nesles le Repons, Vauciennes, source VitiConcept) la semaine dernière, ainsi que quelques perforations (source GDV 51) en ce début de semaine, hors confusion.

Aucune ponte détectée sur le réseau RSBT.

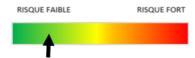


Œuf de tordeuse.

2. Analyse de risque

Risque G2 faible dans les secteurs sous confusion.

En secteurs non confusés, le risque est potentiellement présent.



3. Gestion alternative du risque



Il existe une méthode alternative pour gérer les tordeuses de la grappe : la confusion sexuelle.

Pour en savoir plus sur les tordeuses de la grappe :

https://ephytia.inra.fr/fr/C/6081/Vigne-Cochylis-Eupoecilia-ambiguella https://ephytia.inra.fr/fr/C/6082/Vigne-Eudemis-Lobesia-botrana



Scarabée japonais : Première détection en Alsace

Ce ravageur appelé scarabée japonais ou hanneton japonais a été détecté début juillet dans deux pièges : l'un à la gare de Mulhouse et l'autre à Saint-Hippolyte dans le Haut-Rhin à proximité de l'aire d'autoroute du Haut-Koenigsbourg. Il s'agit d'une première détection en France pour ce parasite qui est classé par la réglementation européenne comme « organisme de quarantaine prioritaire ».

Une surveillance renforcée par piégeage et examens visuels est d'ores et déjà mise en place dans les deux secteurs de capture afin de vérifier l'absence d'autres spécimens.



Hanneton japonais (Popilia japonica) adulte

On l'appelle l'autostoppeur car il se déplace sur de longues distances par les transports et menace ainsi les cultures de la région Grand Est. En effet, il peut se développer sur plusieurs centaines d'hôtes dont les surfaces herbagères, le maïs, le soja, la vigne, le houblon, les arbres fruitiers, les cultures légumières, la luzerne, les rosiers ...

Des **affiches et dépliants** sont accessibles <u>sur le site internet de la DRAAF</u> Grand Est pour faciliter **la reconnaissance** de ce coléoptère.

La surveillance de ce ravageur émergent repose sur la vigilance de chacun. Toute personne pensant être en présence d'un scarabée japonais doit le signaler au service régional de l'alimentation (DRAAF Grand Est) à l'adresse suivante, en spécifiant comme sujet « signalement popillia » et si possible accompagné de photos :

santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations: Ceresia, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'Agriculture de la Marne, Novagrain, Ets Ritard, Certico, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Auboise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Viti-Concept, Vinelyss.

Rédaction et animation : Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

 $\textbf{Coordination et renseignements:} \ Joliane \ BRAILLARD - \underline{joliane.braillard@grandest.chambagri.fr}$



""Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".